



Le chef de l'Etat a signé ce mercredi 15 avril 2020, un décret portant nomination d'un nouveau membre du Conseil constitutionnel. Il s'agit du professeur Joseph Owona, ancien membre du gouvernement, qui devient membre du Conseil Constitutionnel

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECRET N° 2020/194 DU 15 AVR 2020
portant nomination d'un Membre du Conseil Constitutionnel.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2004/005 du 21 avril 2004 fixant le statut des Membres du Conseil Constitutionnel ;

Vu le décret n° 2018/105 du 07 février 2018 portant nomination des Membres du Conseil Constitutionnel,

DECRETE :

Article 1^{er} - Monsieur OWONA Joseph est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Membre du Conseil Constitutionnel

Article 2 - L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 - Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 15 AVRIL 2020

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE



PAUL BIYA

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS AND REGISTRY SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY